

# « Le Marché d'intérêt national de Grenoble a-t-il encore un avenir ? »

L'attribution exceptionnelle d'une subvention de la Ville au Min de Grenoble, qui subit la crise de plein fouet, suscite une polémique autour de son utilité, notamment de la part de Paul Bron, l'adjoint chargé de l'éducation.

La 49<sup>e</sup> délibération lors du dernier conseil municipal de Grenoble serait sûrement passée inaperçue parmi des centaines passées au pas de course, si Paul Bron n'avait pas mis l'accent dessus.

Cette délibération portait sur le versement d'une participation exceptionnelle de la Ville de 95 000 € au Marché d'intérêt national afin de rééquilibrer le budget prévisionnel 2011.

L'adjoint (Go citoyenneté) chargé de l'éducation est en effet intervenu en posant la question : "Le Min de Grenoble a-t-il encore un avenir ?". Une question qui mérite d'être posée car le Min se trouve dans un contexte économique qui met les grossistes exsangues.

« Nous pouvons et nous devons, avant la fin du mandat, savoir tourner la page »

L' élu Go émet ses propos : « La Ville a déjà investi plusieurs millions d'euros en travaux de rénovation et de mises aux normes de sécurité depuis quelques années. Seulement 60 % de la surface sont utilisés, dont 40 % sont occupés par un seul opérateur Provence Dauphiné lui-même en difficulté ».

En proposant donc à tous les acteurs concernés CCI, Chambre d'agriculture, Conseil général, la Métro et la Ville de se mettre autour de la table pour trouver des solutions. Et en posant à nouveau des questions : « Comment le Min peut-il encore participer au conformément de l'activité maraîchère et fruitière de l'agglomération grenobloise

autour d'une filière pour les circuits courts ? Le statut de régie municipale n'est plus adapté, la Ville ne doit-elle pas se recentrer sur ses compétences propres ? ». La dernière phrase n'est pas passée inaperçue : « Nous pouvons et nous devons, avant la fin du mandat, savoir tourner la page ». L'intervention de Paul Bron a fini par fâcher l' élu directement concerné, Jacques Thiar, président du Min.

Des bruits de couloir nous rapportent que l'intervention de Paul Bron n'est rien d'autre qu'un renvoi d'ascenseur à Jacques Thiar qui, à l'époque où il était dans l'opposition, n'avait pas épargné l'ancienne présidente du Min, Monique Dallet (élue Go).

« Une intervention vide de sens »

Jacques Thiar se défend : « Cette intervention est vide de sens, cela ne veut rien dire et c'est même inconscient de sa part ». Il ne nie pas les problèmes économiques que traverse le Min. « Mais je ne m'avoue pas vaincu, je travaille pour un avant-projet viable que je présenterai à l'automne. Je me suis rendu dans plusieurs marchés de gros, je me demande si on va prévoir une plateforme alimentaire. Pour le moment je ne sais pas... Nous allons tout faire pour faire vivre le Min et à l'heure qu'il est, je n'ai pas l'intention de le fermer ».

La délibération 49 a été adoptée à l'unanimité.

Saléra BENARBIA



Le Min, créé en 1961 à Grenoble, est dirigé par Patrick Gerin (à gauche) et présidé par l' élu à la Ville de Grenoble Jacques Thiar (à droite).  
Le DL/Christophe AGOSTINIS

Patrick Gerin, directeur du Min :

« Il faut inventer le Min du 21<sup>e</sup> siècle, changer les objectifs »

Le Marché d'intérêt national de Grenoble a été créé en 1961 sur un terrain de plus de cinq hectares, composé principalement d'une grande halle de 15 000 m<sup>2</sup> au service des professionnels de la distribution et de la production de produits agroalimentaires. Le tout appartenant à la Ville de Grenoble.

20 grossistes installés

À partir de 2007, celle-ci a engagé un programme de travaux de grosse maintenance et de mise aux normes de la grande halle.

Après deux années stables,

le Min de Grenoble connaît depuis la fin de l'année 2010 une réduction de son activité, liée aux difficultés rencontrées par plusieurs grossistes. Et ce n'est pas son directeur Patrick Gerin qui va le démentir : « Nous sommes en pleine crise. Les grossistes ont beaucoup de mal à écouler leurs stocks, les tonnages baissent car la clientèle de commerce indépendant baisse. Et la situation ne va pas en s'arrangeant, ils ont beau rogner sur leurs marges, ils n'arrivent pas à réaliser le chiffre d'affaires de l'année dernière et nous avons obligation d'équilibrer les comp-

tes », explique-t-il. D'où la subvention de la Ville de 95 000 € votée lors du dernier conseil municipal.

Aujourd'hui, une vingtaine de grossistes sont encore installés sur le Min. « En 2010, nous avons connu trois redressements judiciaires et cessations d'activités, ces entreprises n'apportent plus du tout de recettes, alors que nous avons des charges et du personnel à employer », poursuit-il. Dix personnes font "tourner" le Min 24h/24 et les vingt entreprises génèrent 200 emplois. Malgré son périmètre de protection (appelé aujourd'hui périmètre

de référence, rayon de 30 kilomètres), le Min a du mal à faire face aux centrales d'achats qui approvisionnent les grandes surfaces, et à faire face aux produits surgelés...

Le directeur du Min poursuit : « Je pense qu'il faut que le Min reprenne son deuxième souffle. Il faudrait inventer le Min du 21<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire répondre à d'autres besoins. Il peut répondre à une contrainte environnementale pour éviter la circulation des camions sur les routes. Vingt grossistes, c'est peu mais c'est toujours mieux que de les voir disséminés. »

S.B